

COLLEGIENS ET LYCEENS

DE LA COMMUNE D'AGEL

Suivant la directive du ministère de l'Education nationale, le port du masque sera obligatoire en classe pour les collégiens et lycéens dès la rentrée de septembre 2020.

Afin de pallier à vos besoins la commune d'Agel vous offre une boîte de 50 masques jetables.

Nous vous invitons à vous rendre au secrétariat de mairie d'Agel afin de venir les retirer.



Le maire d'Agel